

1. *Débitrice:*

**JRS Terrassements Sàrl**, Rue de l'Ancienne-Papeterie,  
**1723 Marly**

2. *Déclaration de faillite:* 09.06.2008

3. *Suspension de faillite:* 06.01.2009

4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 02.02.2009

5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But: tous travaux de terrassements, de fouilles, de démolitions et de manières générale, tous travaux en matière de génie civil.

Réf.: secteur II (tél.: 026/305 39 92)

Office cantonal des faillites

P. Porchet, substitut

1700 Fribourg

(00348733)